

# Régime d'avantages sociaux de l'Association canadienne d'auto-distribution

Conçu exclusivement pour les secteurs de la distribution automatique, des services de pause-café et des micromarchés

Le régime d'avantages sociaux de l'Association canadienne d'auto-distribution (ACAD) est fourni et administré par Avantages Sirius. Conçu pour vous et vos équipes, ce régime offre des options de couverture complète, des services à valeur ajoutée et, surtout, la souplesse nécessaire pour élaborer un régime adapté à vos besoins particuliers.



## Mise en place rapide du régime :

La mise en place du régime peut être effectuée en seulement trois à cinq jours.

Les participants à votre régime peuvent opter pour la présentation en ligne des demandes de règlement à partir du site des participants ou de l'application mobile. De plus, nous traitons les demandes de règlement dans un délai de 48 heures.



## Offrir un régime d'avantages sociaux à vos employés :

Vous aide à attirer et à conserver des employés de haut talent.

Améliore le moral des employés et favorise leur loyauté.

Procure à votre entreprise un avantage fiscal, car les primes des garanties soins médicaux et soins dentaires constituent des dépenses d'entreprise déductibles et des avantages non imposables pour vos employés.



## Inclus dans les garanties :

Soins médicaux : médicaments d'ordonnance, services paramédicaux (p. ex., massothérapie et chiropractie), fournitures médicales, etc.

Soins dentaires : nettoyages, examens, radiographies, couronnes, prothèses, etc.

Services à valeur ajoutée :

- Mon Mieux-être
- People vous connecte (programme de mieux-être)



## Le régime de l'ACAD peut vous faire profiter d'une réduction de primes :

Comme le régime est entièrement mis en commun, les primes sont abordables et stables.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Sophie Heynemand par courriel au [sophie.heynemand@lacorporationpeople.com](mailto:sophie.heynemand@lacorporationpeople.com) ou par téléphone au 514 331-7728.